



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N° 6 - Décembre 2025

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Professeur Titulaire (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maître de Conférences (Sciences de l'éducation), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maître-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maître-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roal Caprice, Maître-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maître-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maître-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complexe), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)

MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)

SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)

YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)
NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)
NDOUNIAMA ONIONGUI Van-Brentano, Docteur en sciences économiques et gestion, Université Marien Ngouabi (Congo)
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

La Résilience des élèves filles des classes de CM face au redoublement scolaire dans la circonscription scolaire de Mfilou-Ngamaba..... 7

Virginie KOUYIMOUSSOU

La gestion des catastrophes naturelles par la Direction Générale d'Action Humanitaire en République du Congo : enjeux et perspectives..... 21

NDOUNIAMA ONONGUI Van-Brentano

NGAKOLI Esther Victorie

*Critical View on English Teacher Training in Niger Education: A Study undertaken in Niamey City.....*33

OUMAROU Ibrahim

Le sous-sol dans la politique coloniale de l'Allemagne au Cameroun (1884-1914): ingratitude du sous-sol ou incapacité de mise en valeur ? 47

MPOMZOK Alfred

Public Attitudes and the Negative Feminization of Childlessness in West Africa 62

C. Maurice Laurenz GADE

Célestin GBAGUIDI

L'Église catholique au Burkina Faso face à la recomposition de l'espace public : mobilisations de rue, opinion publique et société civile..... 71

Mwinniakpèon Victorien KPODA

Dynamiques spatio-temporelles et régression des formations végétales naturelles dans la commune de Bantè au centre du Bénin 83

LAOUROU Jean TOSSOU N'gnonnissè Mèdèhouénou, CAKPO Tété Yvonne, FANGNON Bernard

Effets des facteurs associés au capital humain sur l'engagement et la performance en entrepreneuriat : cas des jeunes entrepreneurs au Togo..... 99

EFFA Kokoutse Nyuiadzi

BAWA Ibn Habib

L'entrepreneuriat comme mécanisme de résilience socioéconomique des jeunes dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun (1987-2021) 114

Jean Pierre Ayangma Ndjere

Forêt classée de Yamba Berté (Sud-Ouest du Tchad) : entre conquête paysanne et politiques de conservation..... 127

FOURISSOU Bibilia Marcel, HAIWANG Djaklessam, ZOUA Blao¹, DJANGRANG Man-na

<i>Séréotypes et difficile insertion professionnelle des sociologues au Togo.....</i>	<i>139</i>
Assindah MAGNETINE	
Bahan LANDJERGUE	
<i>La France et la réglementation de l'émigration internationale des Camerounais (1922-1959)</i>	<i>156</i>
Cyrille Aymard BEKONO	
<i>Enjeux et rôles des experts locaux dans la recherche des solutions durables dans un</i>	
<i>Etat : le cas du Cameroun dans la riposte contre la Covid 19 de 2019 à</i>	
<i>2024.....</i>	<i>184</i>
Salomé Michelle Rose Edima	
<i>Hama Gaasu, sémiotique du chant à l'épopée des dieux du panthéon Zarma-</i>	
<i>Songhoy.....</i>	<i>199</i>
Adamou SIDDO	
Sènakpon Socrate Sosthène TOBADA	

L'Église catholique au Burkina Faso face à la recomposition de l'espace public : mobilisations de rue, opinion publique et société civile

Mwinniakpèon Victorien KPODA

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest/Unité universitaire à Abidjan
(UCAO-UUA) (Côte d'Ivoire)

Institut d'Économie et de Gestion (IEG)

Sociologie économique/Doctrines sociale de l'Église

kpodam.victorien@yahoo.fr

Tél. 225 07 01 85 9818

Résumé

Cet article analyse les transformations contemporaines de l'espace public à partir de l'articulation entre opinion publique, société civile et institutions religieuses, en prenant le Burkina Faso comme terrain principal. Il soutient que la rue, aujourd'hui étroitement connectée aux réseaux sociaux numériques, s'est imposée comme un espace central de formation de l'opinion publique et de régulation informelle du pouvoir politique. Loin de signifier un effacement de l'État, cette dynamique révèle une recomposition de l'espace public marquée par la fragmentation des arènes de débat, la concurrence des sources de légitimité et la volatilité des opinions.

À la croisée de la sociologie politique et de l'anthropologie du religieux, l'article montre que l'influence publique des institutions religieuses ne s'exerce plus principalement par des relations institutionnelles directes avec l'État, mais par des médiations inscrites au cœur de la société civile. L'Église catholique apparaît ainsi moins comme un acteur de mobilisation directe que comme un fournisseur de ressources symboliques, de répertoires moraux et de dispositifs de socialisation civique mobilisables dans l'action collective.

L'analyse repose sur une méthodologie qualitative combinant étude documentaire (textes du magistère, archives de l'épiscopat burkinabè, rapports d'organisations de la société civile), exploitation de travaux empiriques existants et observation participante. Elle mobilise les catégories d'espace public, d'opinion publique, de société civile et de médiation comme outils heuristiques.

Mots-clés : Opinion publique ; Société civile ; Espace public ; Religions et politique ; Burkina Faso

Abstract

This article examines contemporary transformations of the public sphere through the interplay between public opinion, civil society, and religious institutions, using Burkina Faso as its main case study. It argues that the street, now closely connected to digital social networks, has become a central arena for the formation of public opinion and the informal regulation of political power. Rather than signaling a decline of the state, this development reflects a reconfiguration of the public sphere characterized by fragmented arenas of debate, competing sources of legitimacy, and increasing volatility of opinions.

Drawing on political sociology and the anthropology of religion, the article shows that the public influence of religious institutions no longer operates primarily through direct institutional relations with the state, but through mediations embedded within civil society. In this context, the Catholic Church appears less as a direct mobilizing actor than as a provider of symbolic resources, moral repertoires, and forms of civic socialization that can inform collective action.

The analysis is based on a qualitative methodology combining documentary research (magisterial texts, archives of the Burkinabè episcopate, reports from civil society organizations), secondary use of existing empirical studies, and participant observation. It mobilizes the concepts of public sphere, public opinion, civil society, and mediation as analytical tools.

Keywords: Public opinion; Civil society; Public sphere; Religion and politics; Burkina Faso

Introduction

Depuis le concile Vatican II, l'État s'est imposé comme l'interlocuteur privilégié du dialogue entre l'Église catholique et la société. Cette configuration, longtemps dominante dans les analyses ecclésiologiques et politiques, a toutefois été profondément reconfigurée à partir de la fin des années 1980. Des mobilisations ayant accompagné la chute du bloc soviétique aux mouvements dits des « printemps arabes », l'irruption de la rue comme acteur central de la transformation politique a durablement modifié les modalités de formation de l'opinion publique et de régulation du pouvoir. Même si l'hypothèse d'un « déclin de l'État » ne s'est pas pleinement vérifiée (Bertho, 2014), la rue, désormais articulée étroitement aux réseaux sociaux numériques, s'est imposée comme un espace structurant de la démocratie contemporaine.

Cette transformation affecte également les institutions religieuses. D'une part, les mobilisations de rue et les dynamiques médiatiques se sont emparées de questions internes au catholicisme, comme en témoignent les controverses suscitées par certaines prises de position pontificales depuis les années 2000. D'autre part, le magistère lui-même a progressivement reconnu la portée politique et morale des mobilisations non violentes issues de la société civile, notamment sous le pontificat de Jean-Paul II, qui voyait dans ces formes spontanées de solidarité face à l'injustice et à la corruption des pouvoirs publics un « signe des temps »¹.

Dans ce contexte, l'Église catholique au Burkina Faso constitue un terrain d'analyse particulièrement pertinent. Historiquement engagée dans la construction de la cité depuis l'indépendance, elle a entretenu un dialogue constant avec les pouvoirs publics et bénéficié d'une reconnaissance sociale relativement stable. Parallèlement, la société civile burkinabè s'est illustrée par une forte capacité de mobilisation, depuis les événements de janvier 1966 jusqu'aux insurrections populaires de 2014-2015, au cours desquelles la rue et les réseaux sociaux ont joué un rôle décisif dans la recomposition du champ politique.

Dès lors, une question centrale se pose : comment l'Église catholique au Burkina Faso peut-elle continuer à peser sur la formation de l'opinion publique dans un espace public désormais structuré par les mobilisations de rue, les dynamiques numériques et la pluralisation des sources de légitimité ? L'hypothèse défendue ici est que, si l'Église a historiquement contribué de manière significative à la structuration de l'opinion publique, elle ne peut maintenir cette influence qu'au prix d'un déplacement de ses modes d'intervention : d'une relation principalement institutionnelle avec l'État vers des formes indirectes de médiation au sein de la société civile mobilisée, dans un contexte marqué par le pluralisme, la conflictualité et la fragmentation des références normatives.

Cet article adopte une approche qualitative relevant de la sociologie politique et de l'anthropologie du religieux. Il s'appuie sur une analyse documentaire de textes du magistère universel et local (épiscopat burkinabè), de rapports d'organisations de la société civile, notamment du Centre d'Étude et d'Expérimentation Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO), ainsi que de productions médiatiques relatives aux mobilisations sociopolitiques récentes. Ces matériaux sont complétés par l'exploitation secondaire de travaux empiriques existants sur le Burkina Faso et par des éléments d'observation participante. L'analyse est structurée autour des catégories d'espace public, d'opinion publique, de société civile et de médiation, utilisées comme outils heuristiques pour interpréter les formes

¹ Jean Paul II, *Lettre encyclique Sollicitudo rei socialis à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique Populorum progressio* (30 décembre 1987), Libreria Editrice Vaticana, n°39.

contemporaines de l'action collective et le rôle indirect des institutions religieuses dans la recomposition de l'espace public burkinabè.

Enfin, l'étude s'inscrit dans une perspective comparative, en situant le cas du Burkina Faso par rapport à d'autres configurations contemporaines de recomposition de l'espace public en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe et en Europe de l'Est. Cette mise en perspective permet de dégager des régularités dans les formes actuelles de médiation religieuse au sein de sociétés civiles pluralisées, sans occulter les spécificités historiques et politiques propres à chaque contexte.

1. La rue et les réseaux sociaux : nouveaux parlements ?

En matière de participation démocratique et de construction de la société, les notions d'opinion publique et de société civile sont fondamentales. Elles renvoient, respectivement, à la capacité d'expression collective des citoyens dans l'espace public et à l'ensemble des organisations et acteurs autonomes de l'État participant à la vie sociale et politique. Leur imbrication est particulièrement saillante dans les mouvements sociaux, où la société civile cherche à influencer l'opinion publique et, par son intermédiaire, les décisions politiques. Cette section met en évidence l'importance de ces notions dans un contexte marqué par les tensions entre globalisme et localisme, hégémonisme et replis identitaires.

1.1. La notion d'opinion publique

L'opinion publique désigne les contenus de conscience d'une collectivité, indépendamment du jugement sur leur vérité ou leur fausseté (G. Gili, 2009, p. 1136). Sans se réduire à une simple agrégation d'opinions individuelles, elle dépend de valeurs, de finalités et d'intérêts socialement situés. Produit collectif, elle émerge du débat autour de questions saillantes de l'actualité et tend à se présenter comme unanime.

Entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, l'opinion publique – fille de l'esprit des Lumières en Angleterre et en France – s'exprimait dans les cafés, salons et clubs fréquentés par les élites bourgeoises, dans un cadre de relations en face à face et de confrontation rationnelle, relayé par les premiers périodiques (J. Lazar, 1995). Jean-Jacques Rousseau distingue l'agrégation des opinions particulières de la volonté générale, seule expression légitime du peuple souverain². A. de Tocqueville voit dans l'opinion publique une force démocratique majeure, tout en alertant contre le risque de la « tyrannie de la majorité »³. J. S. Mill (2001, p. 77) défend la liberté d'expression comme condition d'une opinion publique éclairée, face aux dangers de la conformité sociale.

À la charnière des XIX^e et XX^e siècles, syndicats et partis populaires investissent la formation de l'opinion publique par la presse, les manifestations, les manifestes et les chants. Le travail, comme base de la relation interpersonnelle, contribue à l'émergence d'une « conscience de classe » (K. Marx & F. Engels, 1974, p. 110), donnant lieu à une « opinion de masse » (D. Nimmo, 1978, p. 244). Il convient de distinguer cette dernière de l'« opinion populaire » issue des consultations électorales, ainsi que de l'« opinion de groupe », portée par des minorités dominantes agissant comme groupes de pression.

² Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social ou Principes de droit politique*, (Œuvre originale publiée en 1762), Paris, Gallimard, 1964, LII, III.

³ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* (Œuvre originale publiée en 1835), Tome 1, Paris, Gallimard, 1992, t. I, II, VII-VIII.

W. Lippmann (1922, p. 177) met en garde contre la capacité réelle des citoyens à former des opinions éclairées, en raison du rôle des stéréotypes et du « pseudo-environnement » médiatique. Il forge la notion de « fabrique du consentement » (« *manufacture of consent* ») (W. Lippmann, 1922, p. 413), reprise et approfondie par N. Chomsky et E. S. Herman (2008). Les théories de *l'agenda setting* (E. F. Shaw, 1979) et de la spirale du silence (E. Noelle-Neumann, 1984) décrivent des mécanismes de thématization et de conformité qui contribuent à la naturalisation de positions minoritaires présentées comme majoritaires, à travers des procédés d'isolement ou d'ostracisme sanctionnant les opinions politiquement incorrectes.

À l'inverse, J. Habermas (1989, p. 89 ; 236) conçoit l'espace public comme un lieu de délibération rationnelle, structuré par les médias et les associations. Il s'agit de l'espace public bourgeois, lieu de formation par excellence de l'opinion publique. P. Bourdieu (1973, p. 1295) critique cependant l'illusion d'une opinion publique neutre, soulignant les logiques de domination symbolique à l'œuvre des médias et des institutions, à travers les sondages. N. Fraser (1990, p. 67) introduit la notion de « publics subalternes », en critique à J. Habermas et pour capter aussi la voix des marginalisés qui n'ont pas accès aux canaux dominants de l'opinion publique (minorités, femmes, précaires, etc.) ; tandis que M. Castells (2012) analyse l'émergence d'un espace public numérique où les réseaux sociaux permettent à des acteurs marginalisés d'intervenir directement dans la formation de l'opinion publique. C'est le mouvement climatique mondial des lycéens autour de Greta Thunberg (2018), comme une manière de réinventer l'espace public, un espace numérique non moins réel, qui permet à la société civile d'intervenir directement dans la formation de l'opinion publique, en court-circuitant les médias traditionnels.

1.2. La notion de société civile

La société civile est un concept transversal, à l'intersection du social, du politique, de l'économique et du culturel. Certains en trouvent l'origine chez Aristote et sa *koinonia politikè*⁴ tandis que Hegel l'identifie à la société bourgeoise distincte de l'État⁵. Pour ce dernier, elle est le lieu de besoins contradictoires, appelant une médiation étatique⁶. K. Marx y voit, au contraire, l'espace de reproduction des inégalités du capitalisme (K. Marx, 1843, p. 16).

Au XXe siècle, la notion est revalorisée dans une perspective démocratique. Antonio Gramsci en fait un champ de lutte pour l'hégémonie culturelle⁷. R. Putnam (2000, p. 408-413) souligne le rôle du capital social qu'elle génère, tandis que M. Walzer (1997) insiste sur le pluralisme associatif comme contre-pouvoir face à l'État et au marché.

Quatre traits structurants se dégagent de cette notion : (1) l'autonomie relative vis-à-vis de l'État ; (2) la pluralité et la conflictualité des intérêts ; (3) l'hétérogénéité interne ; (4) la diversité des rapports au pouvoir (anarchie, collaboration, compétition, substitution, dépendance, substitution, inclusion, exclusion). Dans certains contextes autoritaires, la société civile peut être instrumentalisée par l'État, comme l'a montré W. Kornhauser (1959, p. 16).

⁴ Aristote, 1995, *La politique* (J. Tricot, Trad.), Vrin. (Œuvre originale publiée vers 350 av. J.-C.), 1252a 1-7.

⁵ G. W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit* (J.-F. Kervégan, Trad.), PUF, 1991 (Œuvre originale publiée en 1821), III, §181-188.

⁶ *Ibid.*, III, §256

⁷ A. Gramsci, *Cahiers de prison* (Éd. critique de V. Gerratana), Paris, Gallimard., 1978/1996, Q6, §24.

1.3. Opinion publique, société civile et mouvements sociaux

Opinion publique et société civile s'articulent dans les mouvements sociaux, définis comme des actions collectives durables et conflictuelles visant une transformation sociale (C. Tilly, 1978 ; 2004). La société civile constitue le terreau d'où émergent ces mouvements, qui mobilisent des ressources matérielles, culturelles et symboliques pour peser sur les décideurs via l'opinion publique.

Pour Habermas (1997), les mouvements sociaux agissent comme des « forces d'alerte » dans l'espace public, en transformant des expériences vécues en problèmes politiquement discutables. A. Melucci (1989 ; 1996) met l'accent sur leur dimension identitaire et culturelle, orientée vers la reconfiguration des normes et des représentations. Dans ce contexte, la rue et les réseaux sociaux apparaissent comme des arènes centrales de visibilité, de légitimation et de conflictualité.

Dès lors, la question se pose : quelle posture l'Église-Famille de Dieu au Burkina Faso peut-elle adopter dans cet espace recomposé, où la rue et le numérique façonnent désormais l'opinion publique et influencent puissamment l'action politique ?

2. Le magistère pontifical et la société civile mobilisée

Cette section examine la manière dont le magistère pontifical, en particulier sous Jean-Paul II, a contribué à penser la solidarité comme principe normatif de mobilisation collective et comme ressource morale pour l'action de la société civile. L'analyse s'appuie principalement sur *Sollicitudo rei socialis* (1987) et *Centesimus annus* (1991), deux textes qui permettent de situer l'intervention de l'Église dans l'espace public non comme une action partisane, mais comme une médiation éthique dans des contextes de conflictualité sociale et politique.

1.1. La solidarité comme « pouvoir des sans-pouvoir »

Dans *Sollicitudo rei socialis*, Jean-Paul II définit la solidarité comme une disposition morale et sociale qui se manifeste par l'action collective non violente des groupes marginalisés. Fort de son expérience du mouvement polonais *Solidarność*, il identifie un « sens croissant de la solidarité des pauvres entre eux », perceptible dans des formes de mobilisation publique fondées sur l'entraide, la revendication de droits et le refus de la violence⁸. Cette approche rejoint ce que V. Havel (2021) conceptualise comme le « pouvoir des sans-pouvoir », à savoir la capacité d'acteurs dominés à produire des effets politiques par des pratiques éthiques, symboliques et collectives.

La solidarité est ainsi pensée comme un acte moral, à condition qu'elle ne se réduise pas à la défense d'intérêts particularistes mais qu'elle s'inscrive dans la recherche du bien commun. Toute situation d'exploitation ou de négation de la dignité humaine appelle, selon Jean-Paul II, une mobilisation des consciences et une responsabilité partagée. Dans cette perspective, l'Église est appelée à se tenir aux côtés des opprimés, à discerner la justice de leurs revendications et à y contribuer sans rompre l'équilibre du bien commun, conformément à l'option préférentielle pour les pauvres⁹.

⁸ Jean-Paul II, *Lettre encyclique Sollicitudo rei socialis*, op. cit. n°39.

⁹ *Ibid*, n°42.

2.2. Les événements de 1989 comme illustration paradigmatique

Dans *Centesimus annus*, Jean-Paul II propose une lecture interprétative des événements de 1989, qu'il considère comme un moment exemplaire de mobilisation pacifique de la société civile. L'effondrement des régimes communistes n'est pas analysé comme le résultat d'un affrontement violent, mais comme l'aboutissement d'un processus fondé sur la vérité, la justice, le dialogue et la négociation¹⁰. Cette interprétation réhabilite le rôle des normes morales et juridiques dans les luttes politiques contemporaines.

Le pape élargit cette analyse à d'autres régions, notamment en Amérique latine, en Afrique et en Asie, où des transitions hors de régimes autoritaires ont été rendues possibles par l'engagement de la société civile et par la contribution d'acteurs religieux¹¹. Le cas polonais demeure toutefois central : l'Église y a joué un rôle de médiation en affirmant la dignité de toute personne humaine face à une idéologie prétendant représenter les travailleurs. Cette posture a contribué à légitimer des formes de lutte non armées et à ouvrir la voie à des solutions politiques plus respectueuses des droits fondamentaux.

L'interprétation pontificale de 1989 propose ainsi un répertoire normatif de l'action collective, fondé sur la solidarité, la non-violence et le dialogue. Sans constituer un programme politique, elle offre un cadre de justification morale susceptible d'influencer la recomposition de l'espace public dans des contextes marqués par la crise, la transition ou la contestation sociale.

3. Pistes pour un dialogue institutionnalisé avec la société civile

Dans le prolongement des analyses doctrinales présentées précédemment, cette troisième partie examine les modalités concrètes par lesquelles l'Église catholique peut entretenir un dialogue structuré avec la société civile. L'attention est portée sur la notion d'« apostolat des laïcs », telle qu'elle est développée par le magistère contemporain, et sur son appropriation spécifique par l'Église-Famille de Dieu au Burkina Faso. Il s'agit de montrer comment les organisations issues du laïcat constituent des médiations pertinentes entre l'institution ecclésiale, l'espace public et les dynamiques de mobilisation sociale.

3.1. Les associations de laïcs comme médiations sociales et ecclésiales

Dans *Christifideles laici* (1988), Jean-Paul II assigne aux associations de fidèles laïcs un rôle central face aux processus de sécularisation et d'indifférence religieuse. Celles-ci sont appelées à devenir des « courants vivants de participation et de solidarité », contribuant à la construction de conditions sociales plus justes et plus fraternelles¹². Loin d'une logique de suppléance cléricale, l'apostolat des laïcs est pensé comme une présence stratégique de l'Église dans la société, orientée vers le service de la dignité intégrale de la personne humaine.

Cette conception s'inscrit dans la pensée de J. Maritain, pour qui l'apostolat des laïcs participe d'une « chrétienté profane », non sacrale, fondée sur l'autonomie relative des réalités temporelles (J. Maritain, 1936, p. 220). Elle suppose une unité vécue entre foi et existence sociale, invitant les laïcs à dépasser la dissociation entre engagement religieux et pratiques quotidiennes¹³. Leur apostolat spécifique ne réside donc pas prioritairement dans l'assistance

¹⁰ Jean-Paul II, *Lettre encyclique Centesimus annus à l'occasion du centenaire de l'encyclique Rerum novarum* (1er mai 1991), Libreria Editrice Vaticana, 1991, n°23.

¹¹ Jean-Paul II, *Lettre encyclique Centesimus annus*, *Op. cit.* n°22.

¹² Jean-Paul II, *Exhortation apostolique post-synodale "Christifideles laici" sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde* (30 décembre 1988), Libreria Editrice Vaticana, 1988, n°30.

¹³ *Ibid.*, n°34.

aux fonctions cléricales, mais dans la diffusion capillaire de l'esprit évangélique au cœur des milieux professionnels, culturels et politiques où ils sont insérés¹⁴

Le magistère souligne en outre que l'incidence culturelle de l'action chrétienne ne peut être obtenue durablement par des initiatives individuelles isolées, mais par l'action collective de « sujets sociaux » organisés : associations, mouvements ou communautés¹⁵. Ces formes organisationnelles apparaissent particulièrement adaptées aux sociétés pluralistes et complexes, où la fragmentation sociale requiert des médiations collectives capables d'articuler foi, engagement civique et dialogue avec d'autres acteurs de la société civile.

3.2. L'Église-Famille de Dieu au Burkina Faso face aux dynamiques de la société civile

Dans le contexte burkinabè de l'après-concile Vatican II, marqué par la minorité numérique des chrétiens, l'épiscopat a très tôt perçu l'importance stratégique du laïcat dans la mission de l'Église. La responsabilité du témoignage ecclésial dans l'espace public est conçue comme une responsabilité partagée, engageant l'ensemble de la communauté chrétienne dans la construction du « visage de l'Église » offert à la société¹⁶.

Plusieurs orientations structurantes peuvent être dégagées. Premièrement, l'évangélisation de la personne est indissociable d'une transformation des réalités collectives – culturelles, sociales et symboliques – au sein desquelles elle est insérée. Les fidèles laïcs, par leur insertion quotidienne dans ces milieux, apparaissent comme des acteurs privilégiés de cette médiation. Deuxièmement, le dialogue avec la société constitue la modalité propre de l'engagement laïc : un dialogue fondé sur l'écoute, la compréhension mutuelle et le témoignage, davantage que sur une logique de conquête confessionnelle.

Troisièmement, la complexité croissante des enjeux sociaux rend nécessaire une organisation structurée de l'engagement, d'où l'importance accordée à l'Action catholique comme forme de collaboration des laïcs à l'apostolat ecclésial¹⁷. Cette organisation permet à la fois une montée en compétence technique et un soutien spirituel mutuel, notamment à travers des méthodes de formation telles que la révision de vie. Enfin, l'épiscopat burkinabè a manifesté une ouverture à des formes associatives diversifiées, y compris lorsqu'elles ne bénéficient pas d'une reconnaissance institutionnelle formelle, dès lors qu'elles puisent dans l'Évangile des ressources éthiques pour l'action sociale¹⁸.

Dans cette perspective, l'encouragement apporté à certaines initiatives syndicales illustre la reconnaissance ecclésiale de la société civile comme espace légitime de participation, de défense des droits et de transformation sociale (Évêques de Haute-Volta, *Chrétien dans la cité*, §97-99). Loin d'une instrumentalisation confessionnelle, cette posture témoigne d'une conception du dialogue fondée sur la solidarité, la responsabilité collective et la contribution au bien commun.

C'est dans ce sillage que s'inscrit l'association CESAO. Cette structure, qui réunit des militants de toutes confessions religieuses, porte souvent des plaidoyers, en ayant comme boussole la doctrine sociale de l'Église, sur des questions complexes comme le climat (déchets plastiques (juillet 2024) ; énergies renouvelables pour une transition juste (octobre 2024). Un autre

¹⁴ Concile Vatican II, *Décret sur l'apostolat des laïcs Apostolicam actuositatem*, Libreria Editrice Vaticana, n°20.

¹⁵ Jean-Paul II, *Exhortation apostolique post-synodale "Christifideles laici"*, *Op. cit.* n°29.

¹⁶ Évêques de Haute Volta, « Lettre de l'épiscopat voltaïque aux militants d'Action catholique » (1er octobre 1966), in Sié Matthias KAM, *Op.cit.*, n°15.

¹⁷ Concile Vatican II, *Constitution dogmatique sur l'Église, Lumen gentium*, Libreria Editrice Vaticana, 1964, n°37.

¹⁸ *Ibid.* n°51.

plaidoyer se préparait sur les constructions écologiques, sans oublier des actions en faveur de l'agriculture familiale (semence paysanne) ; la campagne contre les moustiques OGM, etc.

4. Médiation religieuse et espace public pluriel : une perspective comparative

La recomposition de l'espace public observée au Burkina Faso s'inscrit dans des dynamiques plus larges, tout en présentant des traits spécifiques. En Afrique subsaharienne, les mobilisations de rue articulées aux réseaux sociaux se sont imposées comme des modes récurrents d'interpellation du pouvoir, notamment dans des contextes de faible confiance institutionnelle et de forte jeunesse démographique (Branch & Mampilly, 2015 ; Englebert, 2018). Les Églises et autres institutions religieuses y jouent souvent un rôle de médiation morale et organisationnelle, moins par une direction explicite des mobilisations que par la fourniture de cadres normatifs, de lieux de socialisation et de ressources symboliques favorables à l'action collective (Gifford, 2009 ; Mayrargue, 2014).

Dans le monde arabe, les soulèvements de 2011 ont également consacré la centralité de la rue et du numérique dans la formation rapide d'une opinion publique contestataire (Howard & Hussain, 2013 ; Bayat, 2017). Toutefois, la relation entre institutions religieuses et société civile y est plus ambivalente : certaines autorités religieuses ont soutenu les mobilisations, tandis que d'autres se sont alignées sur les régimes en place. La forte politisation du religieux et la concurrence entre acteurs islamiques structurent ainsi l'espace public de manière plus conflictuelle et polarisée que dans le cas burkinabè (Casanova, 1994).

Le cas de l'Europe de l'Est, évoqué plus haut à propos du pontificat de Jean-Paul II, demeure un paradigme d'implication indirecte mais efficace des institutions religieuses dans la recomposition des arènes publiques, d'autant plus qu'il constitue une référence explicitement valorisée par le magistère à destination des Églises locales¹⁹. Dans les transitions post-socialistes, les Églises ont ainsi accompagné les mouvements civiques en tant que réservoirs de légitimité morale et de ressources identitaires collectives (Ekiert & Kubik, 1999 ; Osa, 2003). À l'instar de la Pologne des années 1980, elles ont pu fonctionner comme de véritables « médiateurs symboliques » entre société civile et pouvoir politique (Casanova, 1994). Toutefois, dans les configurations contemporaines, cette influence tend à se redéployer au sein d'arènes pluralisées et fortement médiatisées, présentant des traits structurels proches de ceux observés dans plusieurs contextes africains (Stan & Turcescu, 2007).

Ces comparaisons suggèrent que, malgré des configurations historiques et religieuses différentes, la tendance générale est celle d'un déplacement de l'influence religieuse vers des formes indirectes de médiation au sein de sociétés civiles fragmentées, où la rue et les réseaux sociaux constituent désormais des dispositifs centraux de publicisation, de légitimation et de contestation du pouvoir.

¹⁹ Jean-Paul II, *Lettre encyclique Sollicitudo rei socialis*, Op. cit. n°39.

Conclusion générale

L'analyse de la place de l'Église catholique dans la recomposition de l'espace public burkinabè met en évidence une transformation profonde des modalités d'intervention du religieux dans la sphère publique. Loin d'un retrait ou d'une domination univoque, il s'agit d'une reconfiguration marquée par la pluralisation des acteurs, l'intensification des mobilisations collectives et la redéfinition des médiations entre institutions, opinion publique et société civile. Dans ce contexte, l'Église apparaît moins comme une autorité surplombante que comme un acteur intermédiaire, engagé dans des dynamiques de régulation symbolique et de production de sens. La première contribution de cet article réside dans l'éclairage apporté à la notion d'espace public, appréhendée non comme une arène homogène, mais comme un champ traversé par des rapports de force, des controverses et des concurrences normatives. Les mobilisations de rue, les prises de parole ecclésiales et les relais associatifs montrent que l'opinion publique burkinabè se constitue à l'intersection de registres religieux, civiques et politiques. Cette hybridation invite à dépasser les lectures dichotomiques opposant religion et modernité politique, pour privilégier une approche relationnelle des acteurs, des ressources symboliques et des dispositifs de mobilisation.

La seconde contribution tient à l'analyse du magistère catholique comme ressource normative mobilisable dans l'espace public sans se confondre avec une prétention hégémonique. Les références à la doctrine sociale de l'Église fonctionnent ici comme des cadres d'interprétation et de légitimation de l'engagement civique, plutôt que comme des prescriptions directes. Cette posture permet à l'institution ecclésiale de s'inscrire dans la société civile tout en reconnaissant explicitement le pluralisme des valeurs, des appartenances religieuses et des acteurs politiques. Enfin, l'étude souligne le rôle central de la médiation dans la configuration actuelle des rapports entre religion et politique au Burkina Faso. Qu'elle soit institutionnelle, associative ou symbolique, la médiation apparaît comme un mode d'action privilégié dans un espace public fragmenté, marqué par la conflictualité mais aussi par la recherche de compromis. À ce titre, l'Église catholique participe à une forme de stabilisation relative de l'espace public non par la substitution aux acteurs politiques, mais par l'accompagnement critique des dynamiques sociales. L'action d'institutions comme le CESAIO illustre concrètement ces formes de médiation soutenues ou inspirées par l'Église.

La discussion comparative permet de situer ces dynamiques dans un cadre plus large. Au-delà des spécificités confessionnelles et historiques, le Burkina Faso s'inscrit dans une tendance observable dans plusieurs régions du monde : en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe comme en Europe de l'Est post-socialiste, les institutions religieuses tendent moins à encadrer directement les mobilisations qu'à fournir des ressources symboliques, morales et parfois organisationnelles, mobilisables dans des espaces publics fortement médiatisés, instables et pluralisés.

En définitive, cette recherche contribue aux débats en sociologie politique et en anthropologie du religieux en montrant que la recomposition de l'espace public ne se traduit ni par une marginalisation du religieux ni par son retour dominateur, mais par son inscription négociée dans la société civile, sous la forme de médiations multiples et indirectes. Elle invite ainsi à repenser le rôle contemporain des institutions religieuses non plus seulement en termes d'influence ou de retrait, mais comme des acteurs parmi d'autres de la fabrique sociale de l'opinion publique et du politique.

Bibliographie

- ARISTOTE, 1995, *La politique* (J. Tricot, Trad.), Vrin. (Œuvre originale publiée vers 350 av. J.-C.).
- BAYAT Asef, 2017, *Revolution without revolutionaries. Making Sense of the Arab Spring*, Stanford University Press.
- BERTHO Alain, « De l'émeute au soulèvement : la révolution n'est plus ce qu'elle était », *Revue internationale et stratégique*, 2014/1, 93, p. 73-80.
- BRANCH Adam & MAMPILLY Zachariah, 2015, *Africa uprising*, Zed Books.
- BOURDIEU Pierre, 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 318, p. 1292-1309.
- CASANOVA José, 1994, *Public religions in the modern world*, University of Chicago Press.
- CASTELLS Manuel, 2012, *Réseaux de l'indignation et de l'espoir*, Paris, Fayard.
- CHOMSKY Noam et HERMAN Edward S., 2008, *La Fabrication du consentement : De la propagande médiatique en démocratie*, Paris, Agone (Œuvre originale publiée en 1988).
- CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, 1964, *Constitution dogmatique sur l'Église, Lumen gentium*, Libreria Editrice Vaticana.
- CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, 1965, *Décret sur l'apostolat des laïcs Apostolicam actuositatem*, Libreria Editrice Vaticana.
- EKIERT Grzegorz & KUBIK Jan, 1999, *Rebellious Civil Society. Popular Protest and Democratic Consolidation in Poland, 1989-1993*, University of Michigan Press.
- ENGLEBERT Pierre, 2018, *Africa: Unity, sovereignty, and sorrow*, Lynne Rienner.
- ÉVÊQUES DE HAUTE-VOLTA, 2017, « Le Chrétien dans la cité. Problèmes politiques. Problèmes économiques. Problèmes sociaux. Lettre pastorale aux prêtres, aux militants et aux fidèles de leurs diocèses, ainsi qu'à tous ceux qui, d'un cœur sincère, cherchent la vérité et la Paix, 1959 », Sié Matthias KAM (dir.), *Écoute, ô mon peuple*, t. I, *Messages des Évêques du Burkina Faso 1959 – 2015*, Ouagadougou, Presses Africaines, p. 17-80.
- ÉVÊQUES DE HAUTE-VOLTA, 2017, « Lettre de l'épiscopat voltaïque aux militants d'Action catholique » (1^{er} octobre 1966), in Sié Matthias KAM, *Op.cit.*, p. 81-120.
- FRASER Nancy, 1990, « Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Social Text*, 25/26, p. 56-80.
- GIFFORD Paul, 2009, *Christianity, politics and public life in Africa*, Hurst.
- GILI Guido, 2009, « Opinione pubblica », in Dario Edoardo VIGANO' (a cura), *Dizionario della comunicazione*, Roma, Carocci, p. 1135-1153.
- GRAMSCI Antonio, 1978/1996, *Cahiers de prison (Éd. critique de V. Gerratana)*, Paris, Gallimard.
- HABERMAS Jürgen, 1989, *The Structural Transformation of the Public Sphere. An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, MA, MIT Press.
- HABERMAS Jürgen, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes* (R. Rochlitz & C. Bouchindhomme, Trad.), Paris, Gallimard. (Ouvrage original publié en 1992).
- HAVEL Vacláv, 2021, *Le pouvoir des sans pouvoirs*, Première Partie Eds.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1991, *Principes de la philosophie du droit* (J.-F. Kervégan, Trad.). PUF. (Œuvre originale publiée en 1821).
- HOWARD Philip N. & HUSSAIN Muzammil M., 2013, *Democracy's fourth wave?* Oxford University Press.
- JEAN PAUL II, 1987, *Lettre encyclique Sollicitudo rei socialis à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique Populorum progressio* » (30 décembre), Libreria Editrice Vaticana.

- JEAN PAUL II, 1988, *Exhortation apostolique post-synodale "Christifideles laici" sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde* (30 décembre), Libreria Editrice Vaticana.
- JEAN PAUL II, 1991, *Lettre encyclique Centesimus annus à l'occasion du centenaire de l'encyclique Rerum novarum* (1er mai), Libreria Editrice Vaticana.
- KORNHAUSER William, 1959, *The Politics of Mass Society*, Glencoe, The Free Press.
- LAZAR Judith, 1995, *L'opinion publique*, Paris, PUF.
- LIPPMANN Walter, 1922, *Public opinion*, New York, Free Press.
- MARITAIN Jacques, 1936, *Humanisme intégral : Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, Paris, Aubier – Montaigne.
- MARX Karl, 1843, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, In *Œuvres* (Vol. 3), Paris, Gallimard.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1974, *L'idéologie allemande*. Première partie, précédée des *Thèses sur Feuerbach* (sous la direction de R. Cartelle et G. Badia) Paris, Éd. Sociales.
- MAYRARGUE Cédric, 2014, « Les christianismes contemporains au Bénin au défi de la pluralisation. Dynamiques d'expansion et porosité religieuse », *Afrique Contemporaine*, 252 (4), p. 91 à 108.
- MELUCCI Alberto, 1989, *Nomads of the present : social movements and individual needs in contemporary society*, Philadelphia, Temple University Press.
- MELUCCI Alberto, 1996, *Challenging codes : Collective action in information age*, Cambridge University Press.
- MILL John Stuart, 2001, *On Liberty* (1859), Batoche Books Kitchener.
- NIMMO Dan, 1978, *Political communication and Public Opinion in America*, Santa Monica, Goodyear Publishing Company.
- NOELLE-NEUMAN Élisabeth, 1984, *The Spiral of Silence : Public Opinion – Our Social Skin*, University of Chicago Press.
- OSA Maryjane, 2003, *Solidarity and contention. Networks Of Polish Opposition*. University of Minnesota Press
- PUTNAM Robert D. 2000, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon & Schuster.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, *Du contrat social ou Principes de droit politique*, (Œuvre originale publiée en 1762), Paris, Gallimard.
- SHAW Eugene F., 1979, « Agenda Setting and Mass Communication Theory », *Gazette (International Journal for Mass Communication Studies)*, 25(2), p. 96-105.
- STAN Lavinia & TURCESCU Lucian, 2007, *Religion and politics in post-communist Romania*, Oxford University Press.
- TILLY Charles, 1978, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass, Addison-Wesley Pub. Co.
- TILLY Charles, 2004, *Social Movements, 1768–2004*, New York, Routledge.
- TOCQUEVILLE Alexis (de), 1992, *De la démocratie en Amérique* (Œuvre originale publiée en 1835), Tome 1, Paris, Gallimard.
- WALZER Michaël, 1997, *Sphères de la justice ; travaux sur la société civile*, Seuil.